

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Cognac
Commune : VAL DES VIGNES

Séance du vendredi 06 mars 2026

Délibération N° DE2026016

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	17
Date de la convocation : 02/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
16	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le six mars deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Fêtes de Péreuil), sous la présidence de DECELLE Guy.

Présents : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, MEIGNEIN Christine, BARBOT Jean-Pierre, TEXIER Isabelle, COUSSEAU Hervé, MOUNIER Marlène, BEULZ Loïc, MARTY Didier, NEBOUT Franck, DÉNOUE Joël

Représentés : BOIBELET AVRIL Elsa représentée par COUSSEAU Stéphanie, CATINOT Isabelle représentée par VERGNION Philippe

Absents et Excusés : CADORET Anita, LASNIER Isabelle

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, CHABOT Jean-Michel est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION CR DU 16/02/2026

Rapporteur : **Guy DECELLE, Maire**

Monsieur le Maire soumet, à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu du Conseil Municipal, séance du 16 février 2026, qui leur a été auparavant adressé par mail.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ou représentés, décide :

D'approuver le compte rendu de la réunion du 16 février 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

CHABOT Jean-Michel
Secrétaire de séance



DECELLE Guy
Président de séance



DE2026016